

Réf: Dossier 342668

## Avis de constitution

### SOCIETE « MOBIART »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7e TRANCHE, Lot  
3855, Ilot 312

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2024 , et enregistrés au CEPICI le 10/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOBIART »

Objet : Solution digitale de promotion artisanale ;  
Artisanat ;  
Vente en ligne ;  
Logistique ;  
Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée-
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7e TRANCHE, Lot  
3855, Ilot 312

Dirigeant(s) M FOFANA ALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09720 du 03/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57859/GTCA/RC/2024 du 03/10/2024

